



Les missions du Centre de Santé

1- Les fréquences des visites médicales sont limitées aux sections et années suivantes

SECTION	ANNEE
Maternelle	1 ^{ère} année
	3 ^{ème} année
Primaire	2 ^{ème} année
	4 ^{ème} année (<i>dépistage visuel uniquement</i>)
	6 ^{ème} année
1 ^{er} degré secondaire	1 ^{ère} différenciée
	2 ^{ème} commune
	2 ^{ème} différenciée
2 ^{ème} degré secondaire	4 ^{ème} générale
	4 ^{ème} technique
	4 ^{ème} professionnelle

Les enfants qui n'ont pas été présentés à la visite médicale en 1^{ère} maternelle et en 3^{ème} maternelle seront convoqués respectivement en 2^{ème} maternelle et 1^{ère} primaire.

Les enfants de 4^{ème} année primaire seront testés uniquement pour l'acuité visuelle dans leur école respective. Les enfants de 1^{ère} maternelle seront vus au sein de votre établissement pour un bilan de santé pour autant qu'un local suffisamment grand, calme et éclairé puisse être mis à disposition du personnel de l'équipe PSE. Cette année nous viendrons avec l'appareil pour tester l'ouïe des M1. Nous insistons donc pour avoir un local au calme pour réaliser ce test.

- **Pour l'enseignement spécialisé :** Les visites médicales sont réalisées lors de la 1^{ère} année de fréquentation de l'enseignement spécialisé et ensuite tous les 2 ans.



2- En 3^{ème} maternelle, le médecin pratiquera éventuellement un examen neuro moteur (durée 10 minutes) en plus de l'examen classique

L'enseignante de 3^{ème} maternelle convoquée à la visite médicale doit nous envoyer au préalable, quelques jours avant le bilan médical, une liste des enfants pour lesquels elle désire un test neuro moteur. Il doit s'agir d'élèves pour lesquels rien n'est encore mis en place alors qu'ils présentent des lacunes/difficultés. (Pas pris en charge par un service CRA, logopède, etc...)

3- Nous proposons une série de vaccinations avec l'accord des parents

- En 2^{ème} primaire :

- Vaccination de rattrapage contre la poliomyélite-la diphtérie-le tétanos-la coqueluche, la rougeole- la rubéole-les oreillons (1^{ère} dose) et la méningite ACWY
- 2^{ème} dose de vaccination contre la rougeole, la rubéole et les oreillons

- En 6^{ème} primaire :

- Vaccination de rattrapage contre la poliomyélite-la diphtérie-le tétanos-la coqueluche, la rougeole- la rubéole-les oreillons (2^{ème} dose), méningite ACWY

- En 2^{ème} secondaire – en 1^{ère} différenciée :

- Une vaccination de rattrapage contre la rougeole- la rubéole- les oreillons, la diphtérie – le tétanos et la coqueluche, la méningite ACWY et l'hépatite B
- Le vaccin contre le papillomavirus (pour les filles et garçons)

- En 4^{ème} secondaire :

- Un rappel de vaccination contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche
- Une vaccination de rattrapage contre la rougeole-la rubéole et les oreillons et le papillomavirus.



4- Le service PSE est en charge de la prévention de la transmission des maladies infectieuses au sein de l'école

Le médecin scolaire répondra aux situations d'urgence sanitaire, en collaboration avec la cellule de surveillance des maladies infectieuses (AVIQ).

En cas de problème de pédiculose, vous trouverez ci-joint un courrier à remettre aux parents des élèves de la classe concernée. Vous pouvez contacter notre service pour les situations difficiles à gérer, lorsque le courrier a été envoyé aux parents de la classe concernée et qu'aucune amélioration n'est survenue dans les jours suivants. Nous pourrions, entre autres envisager un dépistage par une infirmière du service pour conscientiser certains parents sur l'importance du traitement.

5- Promotion à la santé

En janvier 2025, nous avons créé un pôle animation au sein de notre service. Madame Louise Cenné, ergothérapeute et titulaire d'un master en santé publique a été engagée à mi-temps afin de soutenir les enseignants dans leurs divers projets concernant la promotion à la santé (alimentation, hygiène dentaire, sommeil, pédiculose, assuétudes...) peu importe l'année d'étude.

Si vous souhaitez mettre en place dans vos classes une animation sur une thématique de promotion de la santé, vous pouvez nous adresser votre demande par téléphone au 04 370 66 92 ou par mail à l'adresse pse.animation@centredesante.be. Louise se fera un plaisir d'y donner suite suivant ses disponibilités.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression nos sentiments distingués.

L'équipe PSE